



LA FEUILLE DE FOYARD DE FEY

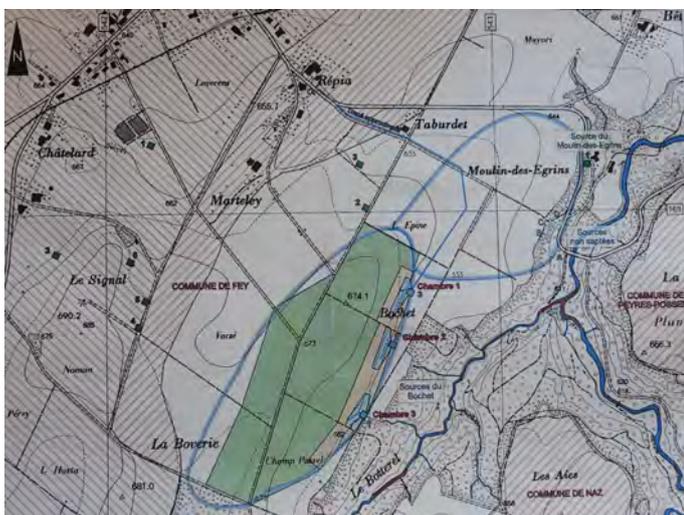
Bulletin d'information édité par la Municipalité

Février 2020 - Numéro 25

ZONE DE CAPTAGES DES SOURCES DU BOCHET

La Commune de Fey possède des sources d'eau de boissos à l'est de notre territoire, au lieu-dit le Bochet, près de la rivière appelée le Botterel.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'utilisation des terrains agricoles de cette zone est définie par un règlement.



Zone des sources du Bochet

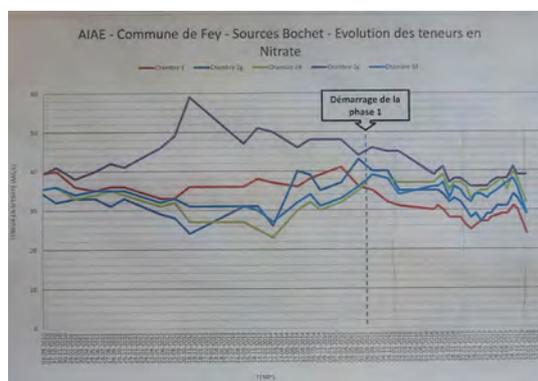
Les différentes zones, telles que la zone I de captages, la zone II de protection rapprochée et la zone III de protection éloignée ont été définies en fonction de leur proximité des captages. Chaque zone avait des utilisations et restrictions liées à leur emplacement et à leur éloignement des captages.

Malgré ces précautions et les soins des exploitants, nous avons eu continûment des problèmes liés à la présence de nitrates dans les eaux de boisson de la commune, problèmes d'autant plus importants que les captages du Bochet assuraient une grande partie de l'approvisionnement en eau des ménages de notre village. Le taux en nitrates ne dépassait pas de beaucoup les limites admissibles mais il n'était pas possible de le faire descendre.

Ces dernières années, certains plans nitrates ont été mis en place à petite échelle avec peu d'influence. Un trop petit nombre de surfaces agricoles étaient impliquées et elle ne l'ont pas été assez longtemps pour en constater l'effet.



Evolution des taux de nitrates de 1991 à 2014



Evolution des taux de nitrates de 2010 à 2018

En 2019, plusieurs données ont été étudiées pour essayer de traiter ce problème au mieux, en réorganisant et protégeant cette zone de sources.

Les contrats de locations de plusieurs parcelles communales, appelés aussi baux à ferme, d'une durée de six ans, arrivaient à leur terme et devaient être renouvelés.

Au même moment, à l'été 2019, Monsieur Michel Jaunin, agriculteur à Fey, locataire de terrains communaux et propriétaire d'un terrain en zone des sources arrivait à la retraite.

Des discussions constructives ont alors eu lieu avec Monsieur Michel Jaunin afin de faire un échange de terrains pour que la commune devienne propriétaire de la parcelle 196 située en zone de sources.

La filiale de Prométerre, Estimapro a été contactée pour faire le calcul de la valeur de la parcelle 196, et pour définir une autre partie d'une parcelle communale, de valeur équivalente, comme monnaie d'échange. La parcelle 267 a alors été fractionnée à cet effet.





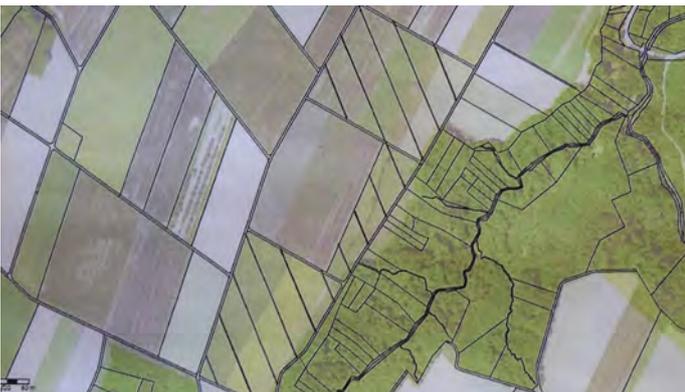
Parcelles 196 et 267 qui feront l'objet d'un échange

Monsieur Michel Jaunin étant d'accord pour cet échange, la procédure a été mise en route.

Le bureau de géomètres Mosini & Caviezel SA a été mandaté pour gérer ce dossier, ce qui a été fait rapidement et professionnellement.

Aujourd'hui le dossier administratif est complet, la mise à l'enquête est terminée, le dossier est chez le notaire en préparation de signature, le tout en moins de 6 mois.

Une fois les derniers documents administratifs signés, la commune sera propriétaire d'une grande partie du terrain en zone de source, ce qui simplifie beaucoup la gestion du problème.

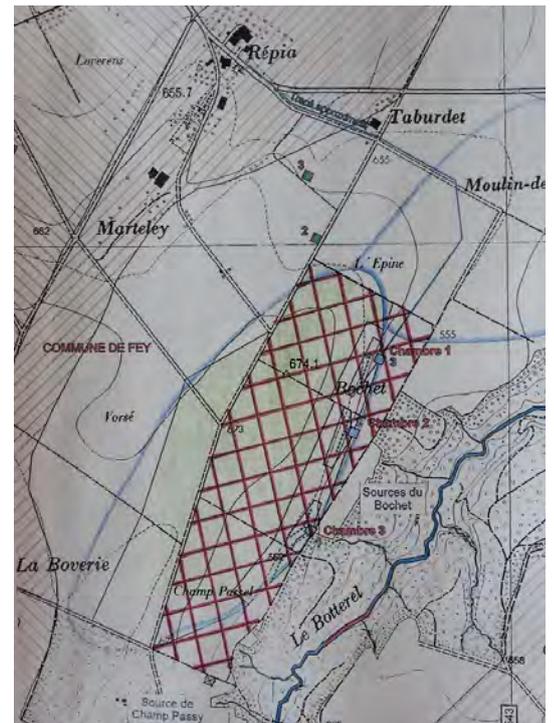


Parcelles de terrain propriétés de la commune de Fey au Bochet après l'échange avec M. Michel Jaunin

Simultanément, une séance et des discussions ont eu lieu à ce sujet avec les exploitants qui pouvaient être de potentiels locataires du nouveau terrain communal. L'AIAE (Association intercommunale d'amenée d'eau) qui se charge de la gestion de notre eau et Prométerre qui se charge des contributions de compensation de la Confédération ont aussi participé pour nous aider à gérer ce dossier.

Une fois la répartition des terrains communaux faite, les exploitants ont signé simultanément deux contrats. Un premier contrat avec Prométerre pour la mise en place de plan nitrates qui comprend des restrictions très sévères pour ces parcelles, seule de l'herbe étant acceptée. En compensation, un retour financier venant à 80% de la confédération et le solde de 20% de l'AIAE, pour compenser les pertes de culture et pour encourager le respect des restrictions de cette zone. Un second contrat a été signé avec la Commune pour la location du terrain, contrat lié à une obligation de l'application du plan nitrates.

Aujourd'hui, à la suite de toutes ces discussions et grâce à la compréhension des exploitants, la partie de la zone qui n'appartient pas à la Commune a elle aussi un contrat et respecte ainsi le plan nitrates. En conséquence, toute la zone des sources est maintenant bien protégée et sera cultivée en herbe.



Zone protégée au Bochet qui sera cultivée en herbe

Ce fut là un travail intéressant et palpitant. Mais sans l'engagement de tous les intervenants, soit les propriétaires, les exploitants, l'AIAE, Prométerre et la Confédération par leur intermédiaire ainsi que notre Commune, il n'aurait pas été possible de mettre tout cela en place.

Un GRAND MERCI à tous !

François Guignard
Syndic de Fey



INAUGURATION DE LA BOULANGERIE

Samedi 4 mai 2019

Quelques extraits du discours du syndic de Fey

Chers concitoyens, chères concitoyennes, chers amis d'ici et d'ailleurs.

C'est un grand plaisir de nous retrouver ici aujourd'hui pour l'inauguration de la rénovation du bâtiment de la boulangerie.

Rappel des faits :

En 1998, la Commune a fait l'acquisition de la parcelle 94 et de la partie du bâtiment appartenant à Monsieur Frédéric Grossenbacher, notre ancien boulanger.

La partie du bâtiment située au sud-est appartenait et appartient toujours à Monsieur et Madame Marcel et Ida Pache.

Dès ce moment, la Boulangerie Bal-Blanc loua tous les locaux, l'appartement, le laboratoire et le magasin. Par la suite, l'appartement fut loué à d'autres personnes, mais le magasin resta toujours géré par La Boulangerie Bal-Blanc.

Les années passant, le bâtiment a pris de l'âge, autant la partie appartement que le magasin. Certains entretiens, travaux, voir même plus venaient nécessaire. La Municipalité y réfléchissait.

Courant 2015, la Boulangerie Bal-Blanc nous signifia qu'elle n'allait pas reconduire son bail, qui arrivait à terme, pour les années futures dans l'état actuel des choses. Des problèmes de rentabilité ainsi que l'équipement technique venant à bout de souffle en étaient les raisons.

Pour la Municipalité, ce fut le déclencheur, le point de départ de la réflexion au sujet de la suite à donner à ce bâtiment. Pendant l'étude du projet et durant toute la construction, le dialogue a toujours été maintenu et constructif avec Monsieur Christophe Bal-Blanc.

Monsieur Blaise Krayenbuhl de l'Atelier Chocolat a aussi fait partie des discussions au départ, étant à la recherche de locaux. Mais les surfaces et surtout le délai ne cadraient pas avec le projet. Heureusement nous avons trouvé une autre solution et sommes heureux d'avoir L'Atelier Chocolat dans notre Commune.

L'étude du projet de rénovation du bâtiment fut acceptée en novembre 2016 par le Conseil Général.

Durant l'année 2017, le dossier de réalisation des travaux ainsi que leurs financements furent préparés. Ceux-ci furent acceptés en septembre 2017 par le Conseil Général. Cette fois c'était parti pour de vrai !

Il s'en suivit les appels d'offres et la planification des travaux. Le magasin déménagea dans une petite mais sympathique roulotte à la Place de la Laiterie afin de maintenir un point de vente. Merci à toutes les vendeuses qui n'ont pas toujours eu très chaud ou alors beaucoup trop !

Dès le début 2018, les travaux démarrèrent en commençant par la démolition complète de l'intérieur du bâtiment. J'aimerais profiter pour remercier très sincèrement Monsieur Marcel Pache et Madame Ida Pache pour tous les désagréments vécus. Ils ont passé l'année 2018 complète en plein chantier, dans le bruit et les dérangements. De plus, ils ont aussi rénové l'extérieur de leur propriété, ce qui nous donne un esthétisme parfait du bâtiment complètement mis à neuf. Un grand merci pour cette très bonne collaboration.

Les différents corps de métier se suivirent pendant l'année tout en respectant les plannings. Grâce à cela, il fut possible de rouvrir le magasin dans les nouveaux locaux début décembre, comme prévu ! Les deux appartements de 3 ½ et celui de 2 ½ furent loués sans peine et terminés à fin janvier de cette année. Tous les locataires sont rentrés au 1er février. Encore bienvenue à eux !

Je pense que nous avons fait le bon choix de rénover ce bâtiment, sachant en plus qu'il s'autofinance. Cela nous permet de garder un magasin dans notre commune, des appartements avec des loyers encore convenables. Tout cela amène de la vie dans notre village.

Je terminerai en souhaitant beaucoup de plaisir aux locataires, plein succès à la Boulangerie Bal-Blanc, et bienvenue à tous les clients !



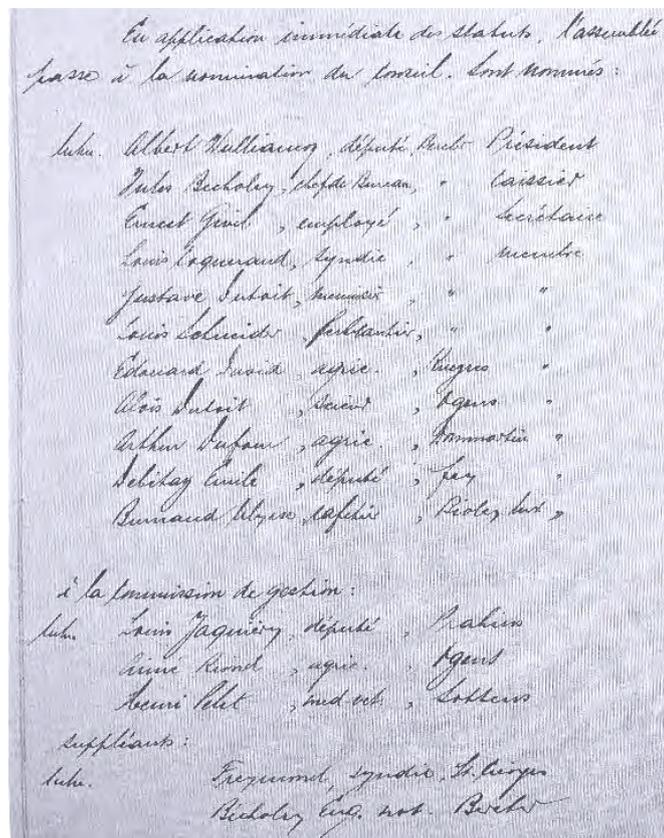
Le syndic et toute la municipalité au moment du discours

François Guignard
Syndic de Fey

CENTENAIRE DE L'ABBAYE DES PATRIOTES DU GROS-DE-VAUD

LE 13 JUILLET 1919

Un groupe de citoyens du Gros-de-Vaud a pris l'initiative de faire circuler une liste de signatures en faveur de la fondation d'une Abbaye à Bercher en commémoration du traité de paix signé quelques semaines plus tôt à Versailles. Septante personnes environ se sont réunies ce dimanche-là en assemblée préparatoire et ont tracé la trame de cette nouvelle association.



Ci-dessus la liste des membres du conseil de l'Abbaye de Bercher en 1919. Ces sont tous des gens bien de chez nous qui s'appellent Wulliamoz, Bécholey, Givel, Coquerand, Dutoit, Schneider, David, Dufour, Debétaz, Burnand, Jaquière, Riond, Pelet ou Freymond et qui comptent parmi eux, notamment, trois députés, deux syndics et un notaire.

LE 12 AVRIL 2019, 100 ANS PLUS TARD

C'est avec une émotion certaine que notre Abbé-Président Christophe Roulin a ouvert cette 100ème assemblée générale de l'Abbaye des Patriotes du Gros-de-Vaud en saluant les membres présents à la grande salle de Bercher. Parmi les points à l'ordre du jour, l'assemblée a accepté par acclamation la proposition du Conseil d'organiser une fête en 2020.

La 100ème édition de notre Fête de l'Abbaye sera célébrée du **jeudi 18 juin au lundi 22 juin 2020**, à Bercher. Le Conseil met tout en œuvre pour vous proposer un programme à la hauteur de ce centenaire (tonnelle, forains et restauration durant l'ensemble de la fête).

Le programme général des festivités se présente comme suit :

Jeudi 18.06	Tir des sociétaires dès 17h30
Vendredi 19.06	Tir des sociétaires et tir des jeunes dès 14h Soirée à thème sous la cantine, organisée par la fanfare L'Echo du Sauteruz
Samedi 20.06	Tir des sociétaires toute la journée Soirée à thème sous la cantine
Dimanche 21.06	Couronnement des rois et des reines Culte patriotique à l'Allée des tilleuls ou à la grande salle, selon le temps Banquet et partie officielle Distribution des prix Concert sous la cantine le soir
Lundi 22.06	Fête des enfants et cortège Banquet et concert sous la cantine soir

Forte de 230 sociétaires, dont 33 femmes, notre Abbaye accueille volontiers de nouveaux membres pour renforcer ses rangs. Pour toutes questions, vous



Fête des enfants le lundi de l'Abbaye

pouvez vous adresser au soussigné à l'adresse suivante : greffierabbayepgdv@bluewin.ch

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à cette occasion.

Pour le Conseil de l'Abbaye des Patriotes du Gros-de-Vaud,
Hervé Dutoit, greffier

PORTES OUVERTES À L'ATELIER CHOCOLAT

22 juin 2019

Dès l'ouverture ce samedi matin 22 juin 2019, de nombreux gourmands se sont pressés à l'Atelier Chocolat de Fey pour découvrir et déguster les douceurs proposées par Blaise Krayenbühl et son équipe, Marilyne, Céline, Juliette, Romane, aidés d'Arno, Bernard, André, Gina et Sven lors de sa journée portes ouvertes.

Blaise s'est fait un plaisir de commenter son artisanat, et une jolie vidéo présentait le parcours du cacao depuis la plantation, jusqu'à notre palais émerveillé. De magnifiques photographies et une jolie décoration ont permis de passer un délicieux moment dans, et devant l'Atelier, tout en dégustant un bon sirop, ou en buvant un petit rafraîchissement en compagnie des acteurs de cette journée très appréciée.

La manifestation s'est déroulée par un temps idéal, pas trop chaud, mais sec, et tout le monde est reparti heureux, non sans avoir répondu au petit concours. La bonne réponse était 386 grammes de chocolat dans la bonbonnière.

Sven Eggenberger



Blaise Krayenbühl dans son magasin



Gina en vendeuse, toute souriante comme à son habitude



et Maryline aussi à l'aise à la boulangerie qu'à l'Atelier chocolat

CHALLENGE DE L'UNION DES JEUNESSES DU GROS-DE-VAUD À RUEYRES

du mercredi 31 juillet au dimanche 4 août 2019

Dimanche en fin d'après-midi, le public impatient contrôle sur ses tablettes si le cortège va enfin passer



Patricia et Rosa sont tout aussi impatientes de voir arriver le cortège



Anita, Sybille, Caroline et Marc



Juliette et Noa déguisées en papillons. Vont-elles s'envoler avant d'arriver sous la cantine ?





Hugo Corthésy de la Jeunesse de Bercher, Yohan Ray et Arnaud Papaux porte-drapeau

Tour de Jeunesse 2020

La Jeunesse de Fey organise un tour de Jeunesse les **15 et 16 mai 2020**

AU PROGRAMME :

- **Vendredi**, pétanque en doublette avec tonnelle et petite restauration sur place.
- **Samedi**, volley mixte avec tonnelle, petite restauration sur place et bien sûr un bal le soir.



Sophie Laurent et la jeunesse de Fey.

LA COURSE AUX ŒUFS



La Jeunesse de Fey se présente avant la course

La Jeunesse de Fey a organisé sa traditionnelle course aux œufs le dimanche de Pâques sur la place de l'église. Il s'agit là d'une coutume très ancienne pour Pâques, comme les œufs en chocolat, les œufs teints, les lapins ou les poules de Pâques, les œufs qu'on cache, qu'on roule ou qu'on lance, l'arbre de Pâques.



◀ La réception des œufs



Garçons et filles, prêtes et prêtes au départ



Pétuflarde et pétuflard, allez savoir qui se cache sous ces terribles déguisements ▶

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT À RUEYRES

La fête nationale a regroupé plusieurs communes à Rueyres en utilisant les infrastructures mises en place pour la fête de Jeunesse.

Guy Parmelin a apporté un message du Conseil fédéral à l'occasion de la fête nationale



Stéphane Jordan, syndic de Rueyres, Guy Parmelin, conseiller fédéral, Pascal Dessauges, préfet, Ludovic Péguiron, syndic de Bercher, François Guignard, syndic de Fey



Guy Parmelin lors de son allocution et après avec Victoria Bujard

LE PETIT-DÉJEUNER DES ENFANTS ET DES SENIORS

Le traditionnel petit-déjeuner des enfants et des seniors a réuni une salle bien pleine le 12 novembre 2019 grâce à la collaboration des maîtresses de notre collège et grâce à une brigade de dames réunie par Patricia. Cette sympathique manifestation qui fait la joie des jeunes comme des moins jeunes est organisée depuis presque vingt ans dans le cadre de la journée des personnes âgées instaurée, il y a fort longtemps de cela, par Pro Senectute. Jeunes et moins jeunes se réjouissent de se retrouver à nouveau l'année prochaine.

La brigade de cuisine sous l'autorité incontestée de Patricia, (de gauche à droite Carine, Rosa, Patricia, Virginie et Caroline)



La danse du collège de la Rochette



ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES PAYSANNES

Les (presque) 50 ans des Paysannes vaudoises de Fey

Le groupe des Paysannes vaudoises de Fey a été ravi d'ouvrir les festivités de son jubilé avec une salle au complet. En effet, le vendredi 20 septembre, c'est un public nombreux qui a accueilli les Sissi's, deux humoristes vaudoises de la Sarraz qui aiment le kirsch et dresser des portraits drôles et touchants des villages dans lesquels elles donnent leur spectacle.

Le deuxième volet des festivités avait lieu le dimanche 22 septembre et a également accueilli de nombreux visiteurs. Tout au long d'une belle journée, ils pouvaient goûter à d'innombrables spécialités culinaires et découvrir un grand nombre de créations artisanales.

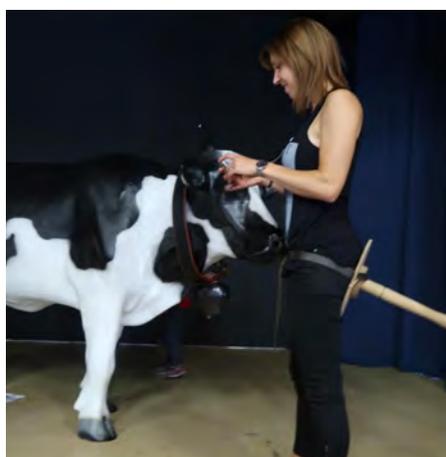
Les enfants avaient la possibilité de se défouler sur le château gonflable, de faire des bricolages, de se faire maquiller et pour les plus grands de faire une course d'orientation dans le village.

Les volontaires pouvaient également s'essayer à la traite grâce à Lovely, vache charmante et particulièrement impassible.

Lors de cette manifestation, le groupe de Fey a fêté ses (presque) 50 ans mais c'est en 1918 que tout a commencé. Cette année-là, Augusta Gillabert-Randin, agricultrice, mère de 5 enfants, exploitant seule sa ferme de la Faye entre Moudon et Lucens, fonde l'Association des productrices de Moudon, qui deviendra l'Association des paysannes vaudoises maintenant centenaire.



Anne et Lydia avec Lovely en arrière-fond



Karin et la vache Lovely, très calmes et patientes, prêtes pour une démonstration de traite



La grande salle en train de se remplir

Mme Gillabert a toute sa vie écrit et pris la parole afin de plaider la cause des paysannes et revendiquer une meilleure reconnaissance du travail des femmes en agriculture. Elle militait également en faveur du suffrage féminin.

Grâce à son exemple, de nombreux groupes de Paysannes vaudoises

ont essaimé un peu partout dans le canton et c'est en 1970 que Mmes Hedwige Jaunin et Huguette Ruschetta ont eu l'idée et l'envie de constituer un groupe à Fey.

Le groupe de Fey naquit, riche d'une trentaine de membres déjà.

Même si aujourd'hui nos préoccupations ne sont plus forcément les mêmes qu'en 1970 et encore moins qu'en 1918, nous pouvons nous enorgueillir de perpétuer une tradition avec un groupe composé actuellement de 42 membres actives issues d'origines et d'univers très différents.

Depuis l'assemblée constitutive du 30 novembre 1970, 144 personnes ont été membres de notre groupe.

Un grand merci aux membres fondatrices qui ont créé cette belle société et un clin d'œil tout particulier à Hedwige Jaunin et Dora Pelet qui sont des membres très actives encore aujourd'hui !

Avant de conclure, je tiens à remercier toutes les membres du groupe, qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la préparation de cette manifestation. Un merci particulier à mes collègues du comité d'organisation, à savoir Sandrine Magnin, Laetitia Crausaz, Patricia Maistrello, Carine Volery, Sylviane Trembalsky, Christiane Vaucher, Sophie Pochon et Caroline Liberati pour leur motivation sans faille.



Cécile Laurent Haldimann



Carlos Atahualpa Bujard, municipal à Fey

Matthias Saffore encore au service de la commune de Fey lors de la cérémonie du 1er mai 2019 à Rueyres. ▶

UN NOUVEAU MUNICIPAL

Un nouveau municipal a été élu en 2019 en remplacement de Matthias Saffore qui a donné sa démission.

Il s'agit de Carlos Atahualpa Bujard domicilié à Fey presque depuis sa naissance. Il est marié et père une petite fille qui fait la joie de sa famille. Professionnellement, il exerce la métier de conducteur de travaux auprès de l'entreprise Laurent à Fey.

La 



Carlos Athualpa Bujard en 1997 à Bercher, dans la classe de Christiane Laurent et de Marie-Madeleine Breton

HEURS ET MALHEURS DU CANDÉLABRE DE LA CROISÉE

Et c'est ainsi que depuis sa mise en place à la fin des années 1970, ce candélabre a été violenté à plusieurs reprises. La première fois ce fut par un monsieur au volant de sa voiture qui cherchait l'écriteau indiquant le village de Rueyres pour aller y acheter un tableau. Il n'a pas trouvé Rueyres mais il a rencontré un poteau. Le prix du tableau pourrait bien avoir servi à payer les réparations de mât penché et de la voiture. La seconde fois, dix ans plus tard, le mât du candélabre a été tordu par un automobiliste qui s'était endormi au volant. Remis en place de travers, il a dû être remis de droit aux frais de l'entreprise qui l'avait posé. Dix ans plus tard encore, c'est une dame, allant à son travail, qui n'a pas pu dire à la police ce qu'elle avait fait lorsque toute l'installation s'est trouvée par terre. Quelques années plus tard encore, soit en 2019, toute l'installation a été renversée, un dimanche matin, par une voiture qui s'est retrouvée sur le toit. Il a fallu une intervention mettant en œuvre des moyens importants pour rendre rapidement notre carrefour à la circulation.

En bref, le candélabre de la Croisée se fait basculer tous les dix ans environ, penché d'abord, tordu ensuite, puis renversé à deux reprises.

Fort heureusement, ces accidents n'ont pas causé de blessés.



La vie du candélabre de la Croisée est une vie bien difficile, confrontée à de réels dangers. Ici travaux de remplacement en novembre 2019.

LES AÎNÉS DE FEY, BERCHER ET RUEYRES

Les aînées et les aînés de nos villages ont l'occasion de se rencontrer six fois par hiver, le mercredi après-midi à 14 heures, à la buvette de la grande salle de Bercher.

LES ACTIVITÉS

Diverses activités leur sont proposées. Ce sont des conférences, des films, un repas, ou des jeux. Un thé suit naturellement ces rencontres. Une fois par saison, en mars, une rencontre réunit les aînées et les aînés des groupes de Bercher et de Vuarrens pour une activité en commun.



Monique, Janine et Claude-Alain



Après-midi de jeux en hiver 2019



Hedwige et Francine à l'Abbaye de Salaz pour une dégustation d'excellents crus

LA COURSE

Une course en car est organisée au mois de mai. Elle prévoit des activités intéressantes sans trop d'efforts ou de trop longues stations debout. En 2019, cette course nous a conduit à Aigle pour voir des voitures anciennes à la fondation Hervé, à Champéry pour le repas de midi et à l'Abbaye de Salaz pour une dégustation.

Ces rencontres sont ouvertes à toutes et à tous. Elles sont gratuites avec tout de même un panier à la sortie pour les frais. Le programme ainsi que des affiches peuvent être consultés sur les piliers publics des communes.



◀ à Aigle au musée des voitures anciennes de la fondation Hervé

J.-Marc Laurent
Responsable du groupe des aînés et aînées

L'entreprise Laurent est active dans de très nombreux domaines, ce sont principalement, la déconstruction, les terrassements, la maçonnerie, le béton armé, le génie civil, les façades, la rénovation et la revitalisation. Le parc de machines est impressionnant.



Quelques machines de l'entreprise Laurent (photo jml)

UN EXEMPLE SPECTACULAIRE DU SAVOIR-FAIRE DE CETTE ENTREPRISE



Patrick Laurent, actuel directeur, honore ses parents Jacky, fondateur de Jacky Laurent et Cie et Marlyse Laurent.

« L'entreprise Jacky Laurent & Cie fondée par mon papa a fêté ses quarante ans l'an passé mais ce n'est pas vraiment la raison qui nous a poussés à organiser ces journées. Des raisons de fêter nous en avons en permanence, puisque nous vivons un perpétuel agrandissement. Les gens sont très étonnés de voir tout ce que nous sommes capables de faire ».



La rénovation et la mise en couleur des façades de la ferme Dominique Laurent à Fey (photo entreprise Laurent)

UNE JOURNÉE PORTES-OUVERTES TRÈS RÉUSSIE

Plus de mille visiteurs, dont le Conseiller d'Etat Pascal Broullis, se sont rendus à Fey, les 28 et 29 juin 2019 lors des deux journées portes ouvertes que Patrick Laurent, actuel directeur, a notamment déclaré dans son allocution. Cette manifestation a été organisée pour présenter toute la palette des activités au plus grand nombre de personnes possibles, clients, partenaires, voisins, amis, ou personnes intéressées par la construction.



Patrick Laurent remet un assortiment de spécialités locales à Pascal Broullis, Conseiller d'Etat (photo jml)

LA VIE DE LA PAROISSE DU SAUTERUZ AU COURS DE L'ANNÉE 2018 - 2019

CONFIRMATION 2019



Les confirmantes et confirmants à l'entrée du collège de Bercher lors du dimanche des Rameaux 2019. Qui habite Fey ? (photo de la paroisse)

INSTALLATION D'UN COUPLE PASTORAL À BERCHER POUR LA PAROISSE DU SAUTERUZ LE 8 SEPTEMBRE 2019

Deux nouveaux ministres ont rejoint la paroisse du Sauteruz, chacun à mi-temps, la diacre Francine Guyaz et son mari le pasteur Vincent Guyaz. Ce couple a emménagé l'été dernier à la cure de Bercher pour son plus grand plaisir. Francine et Vincent ont été accueillis par les paroissiens et installés par les autorités ecclésiastiques en présence de Pascal Dessauges, Préfet du Gros-de-Vaud, dimanche 8 septembre en l'église de Bercher.

Francine Guyaz s'engagera en particulier avec les monitrices pour le programme le culte de l'enfance, offert dans les villages aux enfants de moins de dix ans.

Le pasteur Vincent Guyaz s'occupera du catéchisme pour les jeunes de dix à quinze ans, en lien

avec les collègues des paroisses voisines, puisque plusieurs activités et temps forts sont organisés à l'échelon régional.

Ce qu'ils ont vécu dans leurs ministères précédents tant en campagne qu'en ville les pousse à se réjouir des rencontres joyeuses et innovantes avec toutes les générations.

Le pasteur Marc Lennert engagé lui aussi dans la même paroisse, à mi-temps, à côté d'une fonction d'aumônier dans une institution, se réjouit d'offrir des temps de formation et de spiritualité aux adultes.

Tous les trois collaboreront étroitement pour les cultes, les mariages, les baptêmes et pour les deuils afin qu'il y ait toujours un ministre disponible pour accompagner les familles.

Les trois se réjouissent de tout ce qui sera partagé dans notre

paroisse et nos villages. La paroisse du Sauteruz leur souhaite une très cordiale bienvenue.



Francine et Vincent Guyaz à Bercher, le dimanche 8 septembre 2019, lors de leur installation

FLAVIE CRISINEL A CHANTÉ À VUARRENS LE DIMANCHE DU JEÛNE FÉDÉRAL



Flavie Crisinel a chanté en l'église de Vuarrens lors du culte du dimanche du Jeûne fédéral.

Flavie Crisinel, puissante et magnifique chanteuse de gospel, très à l'aise dans d'autres répertoires aussi (photo jml)

Chaque année, la paroisse du Sauteruz invite une personne du monde politique ou du monde du spectacle à s'exprimer par la parole ou par le chant lors du culte du Jeûne fédéral. C'est ainsi que nous avons déjà pu entendre, précédemment, avec beaucoup d'intérêt, Pascal Corminboeuf ou Fernand Cuhe, notamment.



Cette année ce fut la chanteuse Flavie Crisinel qui est venue animer par de puissants gospels cet office religieux.

Dès sa petite enfance, Flavie Crisinel a été bercée par les Negro Spirituals que lui chantaient ses parents. Après des études musicales au Conservatoire de Lausanne, puis ailleurs, elle aura l'occasion de chanter des oeuvres aussi différentes que des opéras rock, des comédies musicales, des opérettes comme la Belle Hélène ou des opéras comme les Noces de Figaro. Elle s'est fait connaître dans notre région par le spectacle du théâtre de la Marelle, le Gospel de Mahalia (Jackson) qui a remporté un grand succès.

Le public, ravi par sa prestation, en aurait volontiers écouté davantage encore.

VENTE DE PAROISSE À FEY LE 10 NOVEMBRE 2019

Préparation des merveilles par les Paysannes vaudoises le samedi 2 novembre

Il est très important de bien suivre les étapes de la fabrication. Ça commence avec les mains et cela se termine avec la bouche.



1) Rouler la pâte

Patricia démontre une très grande habileté pour le maniement des rouleaux à pâte, les petits comme les grands



3) Cuire les merveilles

Rosa fait frétiller la pâte dans la friture sous le contrôle de sa fille Laeticia



4) Déguster les merveilles

Laeticia et Nila les trouvent parfaites.

On peut faire beaucoup de choses avec les messieurs mais rien sans les dames. Un grand merci donc à l'APV.

Vente de paroisse du dimanche 10 novembre à Fey

Elle a commencé par un concert de la Voix des Chênes



Un concert de la Voix des Chênes avec une répertoire tout à fait dans l'air du temps

2) Etendre la pâte

Virginie est très habile de ses mains. Rien ne lui résiste.

Manuela parfaite en vendeuse en pâtisserie



Porreaux saucisses, que demander de mieux à Sylvia et Danielle



Et le repas est servi

PRODUCTION DE NOISETTES À ECHALLENS ET À VILLARS-LE-TERROIR

Des pilotes d'essai sans casque ni subventions, comme le dit Patrick Henchoz



UNE ASSOCIATION

On voit pousser, depuis quelques années, des noisetiers dans la région d'Echallens. Ces noisetiers sont cultivés par l'Association Henchoz-Pittet créée par Steve et Patrick Henchoz à Echallens et Daniel Pittet à Villars-le-Terroir. Cette association exploite un peu plus de neuf hectares de noisettes. Le reste de leur domaine est consacré aux cultures de blé, de colza, de betteraves et de pommes de terre. Ces agriculteurs sont aussi actifs dans le commerce de bois de feu.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET DIVERSIFICATION DES CULTURES AGRICOLES

Le réchauffement climatique devrait favoriser cette culture. L'objectif est la production de noisettes locales afin de créer un marché indigène qui n'existe pas actuellement. Les noisettes consommées actuellement en Suisse proviennent principalement de France et de Turquie.

L'idée de planter des noisetiers est venue de Steve Henchoz et Julien Bugnon lors d'une visite chez des agriculteurs cultivant des noyers et des noisetiers dans la région de Bordeaux.

CULTURE DE NOISETIERS

Le noisetier est un arbre qui pousse naturellement en buisson. Ces noisetiers sont destinés à être cultivés en arbres de quatre à

cinq mètres de hauteur, avec un tronc unique, selon la méthode française, et non pas sous forme de buissons comme on peut le voir en Italie, dans la région d'Alba, notamment.

Le ravageur principal de la noisette est le balanin. Il s'agit d'un petit insecte que la nature semble avoir créé tout exprès pour manger des noisettes. Il les perce pour y faire croître ses larves. Il n'existe aucun traitement spécifique contre lui.



Joli coléoptère mais pouète bête, terreur des vergers de noisetiers

Il s'agit dans notre région de noisetiers à fruits assez gros. Les noisettes italiennes cultivées pour le chocolat sont plus petites. Il existe plus de quinze sortes de noisetiers.

Les noisetiers commencent à produire dès l'âge de quatre ans.

LA RÉCOLTE

La récolte est mécanisée. Elle s'effectue au moyen d'une machine de dimension moyenne qui ressemble à une récolteuse de pommes de terre.



Patrick Henchoz, derrière la machine et Steve Henchoz au volant

LA FILIÈRE

L'objectif principal est de vendre les noisettes sous forme de fruits avec la coque. Le 2ème choix sera destiné aux chocolatiers et à la fabrication d'huile de noisettes.

La société « Swissnoisettes Sàrl » a été créée par l'Association Henchoz-Pittet à Echallens et Julien Bugnon à Cottens pour récolter, réceptionner, laver, trier, sécher et commercialiser les noisettes.

L'objectif principal est la création de produits locaux.

Aux cultures d'Echallens et de Villars-le-Terroir s'ajoutent les neuf hectares de noisetiers cultivés par Julien Bugnon à Cottens et une dizaine d'hectares planté par d'autres collègues. Quand les vergers seront tous en pleine production, la capacité globale devrait atteindre environ 42 tonnes de fruits.

Cette expérience mérite d'être suivie avec attention dès l'année prochaine lorsque l'Association Henchoz-Pittet disposera d'une machine à trier et à sécher les noisettes.

Jean-Marc Laurent
(photos jml)

LES TAS DE BRANCHES, CE N'EST PAS DU «CHENIT»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre

ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

PLUS DE BRANCHES À TERRE, PLUS D'OISEAUX DANS LES AIRS

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.

A propos d'observation:

En hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.
Dessin: Silvan Wegmann



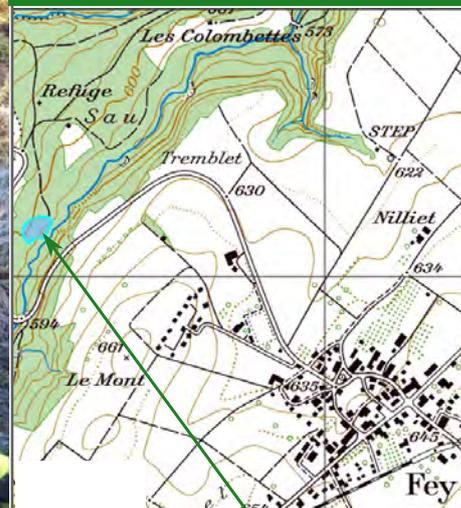
ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

PLANTATION EN FORÊT PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE FEY



Plan de situation



Zone de la plantation
Echelle 1:8'000

Les «*planteurs*» en herbe posent avec l'équipe forestière

Le mardi 19 novembre 2019, l'équipe forestière du triage de St-Cierges et environs a réalisé une plantation d'arbres avec la classe des 4P de Fey.

Chaque élève de la classe a ainsi pu planter son arbre sous le regard bienveillant des forestiers et y accrocher une plaquette avec son prénom préparée au préalable en classe.

Le choix des essences plantées sont du douglas, du mélèze d'Europe, du chêne sessile et quelques spécialités comme le ginkgo biloba et le tulipier.

Tous les arbres plantés ont été protégés contre les dégâts du gibier par la pose de corbeilles de protection. Elles protègent le plant contre l'abroustissement (lorsque les jeunes pousses de l'année sont mangées par le chevreuil) et contre la frayure (lorsque le chevreuil frotte ces bois contre le tronc).

Cette plantation a été réalisée pour les raisons suivantes:

- A cet endroit la ronce est très envahissante et retarde la venue du rajeunissement naturel.
- Afin d'améliorer le mélange, par la plantation de plusieurs essences d'arbres.



Démonstration sous les yeux attentifs des enfants



Lea et son chêne



Léon et son douglas

**Daphné Ravera institutrice et
Gaëtan Fässler garde de triage**



Höltzchi Mahé
01.01.2019



André Sophie
22.06.2019



Eurchod Loïc
01.08.2019



De Stasio Lea
24.08.2019



Pesquet Elisa
20.07.2019



Tissot Lucas
29.11.2019



Esseiva Léina
23.12.2019



DICASTÈRES POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021



Illustration arbre de Pâques de Camille Laurent

FRANÇOIS GUIGNARD, syndic
Route de Bercher no 2, 1044 Fey
Tél. privé 021 887 81 08
mobile 079 611 53 16
syndic@fey-vd.ch

Suppléante Cécile Laurent, municipale
et vice-présidente de la municipalité
Administration générale, contrôle
des habitants, finances, assurances,
informatique, site internet,
transports, domaines.

CÉCILE LAURENT HALDIMANN,
municipale, Chemin de St-François no
12, 1044 Fey
Tél. mobile 079 764 93 90,
laurentcecile@bluewin.ch

Suppléant Marc Aubry, municipal
Police des constructions, citernes à
mazout, aménagement du territoire,
paroisses, Région GDV, énergies.

CARLOS BUJARD, municipal
Tél. mobile 079 431 80 50,
carlos.bujard@gmail.com
Suppléante Sabine Freymond, municipale
Routes, service hivernal, balayage,
chemins urbains, noms des rues,
numérotation des bâtiments,
éclairage public, panneaux BPA,
signalisation, employés communaux,
chemins agricoles.

PATRICK PESQUET, municipal, Impasse
de la Grande-Lignée no 4, 1044 Fey
Tél. mobile 079 408 87 38,
patrick.pesquet@hotmail.com
Suppléant Christian Péguiron, municipal
AIAE, eaux sous pression, eaux
claires, eaux usées, bornes
hydrantes, fontaines, step,
épuration, fosses septiques,
collecteurs, drainages, forêts,
chemins forestiers.

SABINE FREYMOND, municipale, Rue
de l'Ancien-Four no 4, 1044 Fey
Tél. Mobile 078 640 80 20,
sabine.freymond@gmail.com
Suppléant Patrick Pesquet, municipal
Services sociaux, police, autorisation
de manifestation Pocama, écoles,
ASIRE, service dentaire, sociétés
locales, culture, sport.

CHRISTIAN PÉGUIRON, municipal,
Route de Vuarrens no 13, 1044 Fey
Tél. mobile 079 737 47 17,
ch.peguiron@bluewin.ch
Suppléant François Guignard, syndic
Gestion des déchets, pâturage,
quartier-maître local, protection
civile, affaires militaires, pompiers.

MARC AUBRY, municipal, Chemin de
Dournel no 1, 1044 Fey
Tél. mobile 078 752 89 68,
maubry.muni@gmail.com
Suppléante Carlos Bujard, municipale
Bâtiments communaux, refuge,
gestion des clés, cimetière, services
funèbres, place de jeux, espaces
verts.

La  remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction et à l'élaboration de notre journal communal.

Merci aussi aux relecteurs et aux distributeurs bénévoles.

Vos remarques, critiques, éloges, propositions d'articles, envois de photos ou de tous documents concernant notre commune seront reçus très volontiers à l'adresse suivante: greffe@fey-vd.ch par internet ou Administration communale, rue de l'Ancien-Four no 6, 1044 Fey, par courrier.

Prochaine parution l'année prochaine ou la suivante

